

Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

Cette assemblée générale est commanditée par



Présentation de la FOHM

Au 31 décembre 2009, la FOHM comptait 200 membres répartis sur l'île de Montréal. Nos membres actifs représentaient alors 8 076 unités de logements permanents, soit 60,71 % des unités en logement social et communautaire de l'île de Montréal.

En plus de faire la promotion des OSBL d'habitation et de la représentation politique, la FOHM offre des services de gestion administrative, financière, immobilière et sociale ainsi qu'un service d'achats groupés à bon nombre de ses membres. À cela s'ajoute la gestion de six maisons appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), totalisant 197 unités.

Tels que définis dans ses lettres patentes supplémentaires du 21 avril 2009, les objectifs de la Fédération sont de :

1. Regrouper les organismes sans but lucratif d'habitation poursuivant des fins reliées à fournir du logement social et communautaire.
2. Contribuer à la création, au développement et à la consolidation d'organismes à but non lucratif d'habitation.
3. Favoriser la mobilisation du milieu aux questions du logement social et aux pratiques des organismes à but non lucratif.
4. Agir comme porte-parole de ses membres en ce qui a trait à l'habitation sociale auprès de tout organisme, des gouvernements provincial et fédéral et de leurs instances, des administrations publiques locales, et plus généralement, du public.
5. Développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes.
6. Fournir du logement subventionné aux personnes défavorisées de l'île de Montréal.
7. Faciliter la prise en charge collective des locataires.
8. Promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'Habitation.
9. Susciter, favoriser et soutenir la recherche et proposer des voies d'étude dans le domaine des pratiques des organismes d'habitation sans but lucratif.
10. La corporation ne constitue pas un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-5).

Mot de la Présidente

2009 a été une année chargée de travail durant laquelle la FOHM a continué de se préoccuper et d'impliquer ses organismes membres et des locataires d'OSBL d'habitation. La mise sur pied du Centre de services, du programme Efficacité Énergétique ainsi que la poursuite de diverses activités de formation et d'information ont permis de renforcer les capacités des groupes membres. Cette année a également vu naître deux projets s'adressant aux locataires et qui suscitent leur implication dans la résolution de problème, la créativité et l'*empowerment*. Ces activités, qui s'intitulent « *Ma sécurité au sortir de la rue* » et « *Histoires de vie* », ont attiré plusieurs dizaines de locataires et se poursuivront durant l'année 2010.

Du point de vue politique cette année, la désinstitutionalisation qui se poursuit au niveau des RTF, des RI et des CHSLD, a continué de nous préoccuper, tant dans le secteur de la santé mentale que dans celui des personnes âgées. Cette nouvelle vague de « *désins* » a provoqué un certain engouement pour le logement social avec soutien communautaire, qu'il nous fallait analyser. Tout en laissant en pan des populations nécessitant des soins de santé et des services sociaux, l'État semblait se tourner vers le logement social avec soutien communautaire comme réponse à privilégier. Or, nous avons vite réalisé que l'objectif réel était de nous conférer des responsabilités étatiques (ex : maintien à domicile, soins à la personne, services psychosociaux) en plus du soutien communautaire et de la gestion immobilière.

Face à ce constat, la FOHM adhère plus que jamais au principe du logement social permanent avec soutien communautaire, où les services de santé et les services sociaux continuent d'être dispensés par le réseau, et où tout-e locataire a droit au maintien dans les lieux tant qu'il-elle s'acquitte des mêmes responsabilités que tout-e citoyen-ne.

En conclusion, je tiens à souligner le dévouement et la diligence des membres du Conseil d'administration et à remercier, en leur nom, Claudine Laurin, sans qui tout ce travail n'aurait été possible, la formidable équipe de la FOHM, les stagiaires, les organismes qui nous soutiennent et viennent à nos rencontres et, surtout, les locataires qui participent à nos activités et sont, avant tout, notre plus grande source d'inspiration

Isabelle Leduc

Présidente du Conseil d'administration

Mot de la Directrice

2009 a commencé en grand par un rendez-vous avec le monde de la santé. Le colloque « *Loger à la bonne enseigne* » a réuni plus de 180 personnes autour du thème de l'habitation et de la santé : il devenait urgent d'ouvrir un dialogue avec les établissements, surtout en ce qui concerne l'accès aux services.

2009 a également été l'année de l'implantation du Centre de Services. Cette implantation nous a donné l'occasion de rencontrer à deux reprises les groupes se retrouvant dans les programmes PSBLP. La réponse face au Centre de Services a été très positive et nous donne l'occasion de mieux soutenir les groupes.

2009 a permis de développer nos liens avec le milieu communautaire en santé pour mieux cerner certains enjeux. En effet, nous avons tenu deux rencontres avec le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM). La première portait sur l'avenir du milieu communautaire. En effet, nous nous demandions si, dans un contexte de ressources publiques manquantes menant à l'écartèlement des organismes communautaires autonomes, il était encore possible de répondre d'abord au Droit au logement ? M. Louis Favreau, Me Georges Lebel et Mme Lorraine Guay sont venus répondre à cette question et débattre avec nous. La seconde rencontre se concentrait quant à elle sur la responsabilité des organismes communautaires dans le réseau de la santé et des services sociaux et a été présentée par Me Stéphanie Lelièvre.

2009 a donné un bilan plus que positif du programme Efficacité Énergétique qui, a lui seul, nous a permis de rencontrer 106 groupes.

2009 a aussi été l'année où nous avons accueilli trois stagiaires, que nous remercions pour leur apport dans les projets et le soutien qu'ils et elles ont apporté à l'équipe.

Finalement, 2009 a été une année charnière en ce qui a trait à la vie fédérative dans la mesure où plus de 15 groupes ont profité de notre programme de formation « FOHM'FORMER » et ont fait appel à nos services de soutien et d'accompagnement.

Claudine Laurin
Directrice générale

Bilan et évaluation du plan d'action 2009

Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal

Poursuivre le recrutement des OSBL-H avec comme objectifs de représenter plus de 65% des unités et de concentrer nos efforts principalement sur les OSBL d'Habitation des programmes fédéraux.

Bilan : Notre objectif de rejoindre 65% des unités n'a pas été atteint. Nos membres actifs représentent 60,71 % des logements permanents en OSBL sur l'île de Montréal.

En 2009, nous avons accueilli vingt-quatre (24) nouveaux membres :

- ✓ Dix (10) membres actifs, dont six (6) relèvent des programmes fédéraux;
- ✓ Onze (11) membres associés, dont un (1) relève du programme fédéral;
- ✓ Trois (3) membres sympathisants.

Soutenir les OSBL-H avec comme objectifs de faire une veille concernant les impacts de la transformation des places RI sur les OSBL-H et d'organiser des rencontres d'échange afin d'élaborer des stratégies dans le dossier du Plan de Sécurité Incendie.

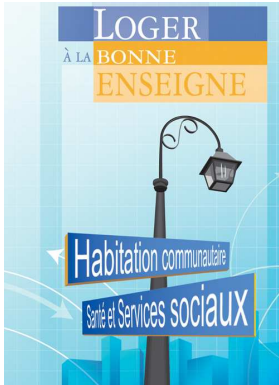
Bilan : Nous avons été largement sollicités pour soutenir les groupes dédiés aux personnes âgées dans leur démarche de certification.

Par conséquent, nous avons quelque peu délaissé les impacts de la transformation des places RI. Cependant, pour une très grande majorité des groupes, la démarche de certification est terminée ou tire à sa fin, ce qui nous permettra de mieux suivre le dossier des RI l'an prochain.

Une rencontre a été organisée avec les groupes personnes âgées en démarche de certification. Nous avons recensé les difficultés qu'ils y rencontraient, principalement au niveau du Plan de Sécurité Incendie. Cette rencontre a débouché sur une réunion beaucoup plus large où participait la SHQ, la Ville, le Service Incendie de même que l'Agence de Santé et de services sociaux afin de clarifier certaines situations.

Nous avons été à même de constater les différentes interprétations et messages envoyés aux groupes et avons convenu d'une procédure commune.

Soutenir les OSBL-H avec comme objectifs de mettre en place des mécanismes de collaboration avec le réseau de la santé et faire un bilan avec l'Agence et les ressources des demandes et résultats de l'agrément des OSBL.



Bilan : Plus de cent quatre-vingts (180) personnes du milieu de la santé et de l'habitation se rencontrent.

Le colloque « *Loger à la bonne enseigne* » a été l'occasion de mieux se connaître et comprendre les enjeux spécifiques de l'habitation sociale et communautaire ainsi que ceux de l'accès aux services de santé.

Cette rencontre a été également une occasion pour échanger et créer des liens entre les deux réseaux de la grande région de Montréal.

Soutenir les OSBL-H en faisant un portrait des locataires.

Bilan : Nous poursuivons notre portrait avec une recherche sur le taux d'effort des locataires des OSBL d'Habitation grâce à une subvention ponctuelle du PAOC.

Pour ce faire, nous avons contacté l'ensemble des organismes membres qui ne se retrouvent ni dans le troisième volet d'AccèsLogis Québec ni dans le PSBLP. En effet, ces derniers sont des programmes où l'ensemble des logements est subventionné.

La recherche devrait prendre fin en mai 2010 et il nous restera à compléter le portrait par l'administration d'un questionnaire concernant les volets III. Une fois l'étude terminée, nous verrons à travailler l'inclusion de la parité homme femme au niveau de l'attribution de logements.

Soutenir les OSBL-H en maintenant notre implication dans la mise en place d'un fonds d'immobilisation ainsi qu'au sein du comité logement du RAPSIM et du comité de liaison de l'Agence de Santé sur l'itinérance.

Bilan : En cours.

Le Conseil d'administration de la FOHM maintient toujours sa participation et son intérêt à la mise en place de ce fonds et les activités se poursuivent. Nous sommes également toujours impliqués au Comité logement du RAPSIM.

Soutenir les OSBL-H en faisant le suivi de l'implantation de la phase II sur les ressources résidentielles en santé mentale et exercer une vigilance par rapport au projet de démonstration en santé mentale concernant le « *logement d'abord* ».

Bilan : Le suivi continue.

Nous avons suivi l'implantation des services de première ligne et le transfert de ressources humaines des milieux hospitaliers vers la première ligne en installation CLSC. Il semble bien que l'implantation de la première ligne en santé mentale prendra plus de temps que prévu et n'est pas uniformément finalisée : nous devons donc poursuivre cet objectif l'année prochaine.

Cependant, nous avons largement étudié et suivi la mise en place du projet pancanadien de recherche « *Chez Soi* », qui se concentre sur l'itinérance et la santé mentale. Suite à de nombreux débats et rencontres, autant entre les organismes pour personnes seules qu'avec une délégation du consortium de recherche, la FOHM a pris position et a décidé de ne pas collaborer à cette recherche. La position de la Fédération a été envoyée à l'ensemble du consortium, au CSSS Jeanne Mance, au ministère de la Santé et au Centre Hospitalier Douglas.

Les problèmes éthiques soulevés par la FOHM n'ont pas encore trouvé réponse. Il faut préciser que, d'entrée de jeux, ce projet de recherche souligne qu'il entend démontrer la supériorité du logement privé au logement social.

S'assurer du renouvellement d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire.

Bilan : En continu.

Nous maintenons notre pression pour le renouvellement d'une enveloppe de soutien communautaire, autant avec le RQOH qu'avec le RAPSIM. Au niveau des actions entreprises en collaboration avec ce dernier, nous avons organisé une action carte postale : le Ministre des finances, M. Raymond Bachand a reçu plus de trois mille (3 000) cartes postales signées par des citoyen-ne-s en deux semaines.

Nous avons également tenu une activité d'éducation populaire concernant le dossier du financement du soutien communautaire.



Une rencontre FOHM/RAPSIM avec l'attaché politique de Mme Normandeau, encore ministre responsable de la SHQ concernant ce dossier, a eu lieu. Nous en avons profité pour aussi parler de la sauvegarde des maisons de chambres et des difficultés financières des groupes pour personnes âgées en lien avec le 1 000 \$ la porte.

Le RQOH a, quant à lui, réalisé un bilan national des projets financés par les 5 millions en soutien communautaire. Ce dernier soulève beaucoup de questionnements au niveau du respect du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social.

Assurer le respect du logement permanent.

Bilan : En cours.

L'ensemble de nos communications avec l'Agence de Santé et des services sociaux ou encore à la Ville fait référence à l'importance du logement permanent. Nous avons constaté un développement accentué du logement transitoire, c'est-à-dire un logement lié à un plan d'intervention et à durée déterminée. À notre avis, cela fausse le portrait des unités de logements disponibles et nouvellement créées pour répondre à une demande sans cesse en augmentation.

Nous nous sommes également positionnés lors d'une rencontre de travail avec la SHQ et ses partenaires afin que la santé ne détourne pas le logement pour répondre à ses besoins.

Revendiquer le maintien du programme AccèsLogis Québec.

Bilan : En cours.

Nous avons déposé un mémoire et participé à une rencontre concernant les normes de ce programme. De plus, nous rappelons à chaque fois l'importance de le maintenir.

PROGRAMME
ACCÈSLOGIS
QUÉBEC



Développer et accroître les activités de la vie associative

Nous devons souligner ici l'immense apport de l'agent de liaison et de communications à la FOHM, Toufik Nid Bouhou. Il est important de préciser qu'étant donné le maigre financement de base de notre fédération, nous ne disposons que de très peu de ressources humaines pour nous acquitter de l'ensemble des mandats de la vie associative.

Pour l'année 2009, nous avons pu, grâce à des financements ponctuels, avoir recours à deux contractuel-les soit Stéphane Defoy pour le projet « *Ma sécurité au sortir de la rue* » et Mélanie Levitte pour la recherche sur le taux d'effort des locataires.

Un gros merci pour l'implication de tous.

Maintenir et favoriser la communication entre la Fédération et ses membres en éditant le FOHM'VOIR, touchant les principaux dossiers de l'habitation sociale et communautaire.

Bilan :

Nous avons publié trois (3) FOHM'VOIR cette année et avons également envoyé plusieurs courriels aux organismes pour les informer d'activités ou d'actions entreprises par le mouvement communautaire.

Favoriser l'échange d'expertise entre OSBL-H avec pour objectif d'organiser un minimum de deux rencontres.

Bilan : Objectif atteint.

Une rencontre a été organisée pour connaître les difficultés des organismes dédiés aux personnes âgées dans le cadre de leur démarche de certification.

Nous avons également tenu une autre rencontre avec la SHQ afin de présenter le Centre de services et son rôle auprès des groupes PSBLP.

Enfin, une troisième rencontre a été organisée avec la SHQ afin que ces mêmes groupes puissent se familiariser avec les nouvelles normes budgétaires du programme PSBLP.

Projets de partenariat avec les organismes et les locataires.

Bilan : La FOHM a mis sur pied deux projets visant à impliquer les locataires des organismes.

« **Projet de vie : Track story** » représente quarante (40) ateliers au fil de l'année avec cinquante-cinq (55) participant-e-s au total. Cela représente aussi trois (3) capsules audio et un jeu « *Échelles et Serpents* », inauguré lors de l'activité « *Pas dans Ma Cour* », un vernissage de travail effectué en atelier qui a accueilli près de soixante (60) personnes venues célébrer la créativité des participant-e-s. Ces morceaux de vie témoignaient d'une introspection et d'une mise à distance du vécu en lien avec l'habiter.



Passer de « *Histoire[s] de Vie[s]* » à « *Habiter* », cela signifie qu'un travail sur soi a été effectué et que les questions d'identité ont été abordées. Les participant-e-s se sont situé-e-s tant sur une échelle temporelle que sur un plan (espace) : voilà ce qui nous conduit directement à comment occuper nos quatre murs, comment investir notre quartier, etc.

Nous profitons de ces lignes pour remercier particulièrement les organisations qui ont soutenu financièrement ce projet :

Chambrenfleur, Chambreville, le Fonds dédié à l'habitation communautaire, le

Réseau Habitation Femmes, Un toit pour toi et Une Place Pour Rester.

Le projet « **Ma sécurité au sortir de la Rue** » prend la forme de rencontres mensuelles. Deux (2) rencontres se sont tenues en 2009 et comptaient en moyenne vingt-cinq (25) personnes provenant de différents organismes. Ce projet vise à créer un outil de conscientisation et de sensibilisation conçu par les locataires concernant leur nécessaire implication et responsabilisation au niveau de la sécurité. La finalité du projet vise également à ce que les locataires puissent prendre en main l'animation de ce volet au sein de leur organisme.

Permettre aux organismes d'être à l'affût des politiques ou orientations.

Bilan : Deux rencontres ont été organisées en partenariat avec le RIOCM.



Une première rencontre en mai portait sur « *L'avenir pour le mouvement comm-unautaire* ».

Une seconde, en septembre, se concentrait quant à elle sur la responsabilité pour le milieu communautaire au niveau des plans cliniques tant au niveau légal qu'envers la population.

Plus de 120 personnes provenant des deux réseaux ont participé à ces deux journées de réflexion où de multiples panélistes ont pris la parole.



Soutenir les OSBL dans leur besoin de formation avec pour objectifs de faire la promotion du cartable de formation, dispenser cette dernière et favoriser l'échange et l'autoformation.

Bilan : Nous avons dispensé de la formation à plus de quinze (15) organismes et accompagné et soutenu plus de dix (10) groupes.

Nous avons offert notre programme de formation FOHM'FORMER à plus de quinze (15) organismes cette année. Il s'agit de formation portant sur le fonctionnement, les rôles et les mandats du conseil d'administration et des instances (ex : comité de sélection des nouveaux locataires, comité de locataires). Avec nos formations, nous touchons également à la gestion de conflits, au respect de la vie privée et toute la loi touchant notre responsabilité en tant que locateur.

Nous avons également accompagné des groupes dans la rédaction de nouveaux règlements généraux, de manuel d'intégration de locataires ou encore de politiques administratives et.



De plus, soutenons plus intensivement certains conseils d'administration autant dans le redressement financier que dans l'évaluation des services et des orientations et avons accompagné plusieurs organismes auprès de la SHQ.

Enfin, nous travaillons également avec les GRT de Montréal à l'harmonisation et l'actualisation de documents de formation /soutien aux organismes. Pour ce faire, un comité GRT/FOHM a été formé.

Développer des services pour faciliter la gestion des organismes d'habitation

Les services offerts par la Fédération ne sont possibles que par le travail de l'équipe dont nous saluons l'implication et le dévouement à la cause des OSBL d'habitation. Nous ne pourrions prétendre soutenir nos membres de façon aussi concrète sans l'apport de :

L'équipe de comptabilité

Lyne de Grandmont (responsable), Édith Athus, Nora Boussadia et Ernesto Puerta.

L'équipe de gestionnaires

Adjoint-e aux gestionnaires : Suzanne Laberge, Louis Patsalaridis et Roxanna Vilcherres.

Gestionnaires : Ewa Sawicka (cheffe d'équipe), Johanne Lalonde, Lucille Montpetit, Roch Poulin et Daniel Valade.

L'équipe d'intervenant-e-s communautaire

Stéphane Petit (chef d'équipe), Aline Bestravos, Nicole Chaput, Florence Creamer, Josée Desautels, Claudine Dupont et Jean-Philippe Tremblay et, comme contractuelle, Karina Veitsman.

L'équipe de préposé-e-s à l'entretien

Dorota Kobak (cheffe d'équipe), Benoit Brouillet, Frédéric Daoust-Ouellette, Jean McCaughan, Samuel O. Léonard, Guy Perry.

L'équipe du Centre de services

Christian Pilote (responsable d'équipe), Françoise Côté, Maria Da Silva.

Le programme Efficacité Énergétique

François Girard, Christian Pouliot.

Et la voix de la FOHM depuis maintenant 19 ans

Josée Ladouceur.

La très grande majorité des activités de ce secteur sont sous la responsabilité de Denis Lemyre, directeur adjoint. C'est également la personne ressource pour bien des organismes tant pour les assurances que pour le soutien ou la défense d'un dossier à la SHQ.

La FOHM dessert onze (11) organismes via ses services de gestion immobilière et quatorze (14) grâce à la gestion financière. Nous offrons également du soutien communautaire à plus de treize (13) organisations qui accueillent autant des familles que des personnes seules ou encore des personnes âgées.

Obtenir une entente avec la SHQ sur le protocole permettant aux OSBL d'effectuer l'évaluation de l'admissibilité de leurs locataires.

Bilan : En cours.

On nous a annoncé que les normes d'attribution de logements seraient modifiées. Nous attendons donc de voir s'il est encore nécessaire d'avoir cette entente.

Être vigilants et proactifs dans le transfert des programmes fédéraux ou fins de conventions et faire des démarches auprès de la SCHL pour augmenter le budget de rénovations des projets 56.1.

Bilan : En cours.

Nous suivons toujours ce dossier qui se fait en partenariat avec notre regroupement.

Bonifier l'offre de services offerte aux membres en instaurant et faisant la promotion du programme Efficacité Énergétique.

Bilan : Objectif atteint.

Nous avons largement dépassé nos objectifs en ce qui concerne ce programme. En effet, la très grande majorité des groupes ont reçu la visite de l'employé dédié à ce volet. Cent six (106) organismes ont été rencontrés en 2009, portant le nombre total de groupes rejoints à cent quatre-vingt-neuf (189).

Cela nous a permis d'établir des contacts avec plusieurs groupes financés via des programmes fédéraux, et ce, avant la fin de leur convention.

Implanter et promouvoir le Centre de services avec pour objectifs de faire la promotion et recruter des groupes pour adhérer au Centre de services.

Bilan : En cours.

Deux rencontres ont eu lieu avec la SHQ en ce qui concerne le Centre de services et la compréhension des nouveaux budgets PSBLP. Le Centre de services dessert Montréal, mais également tout l'ouest du Québec soit les régions suivantes : Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Estrie.

Nous rejoignons plus de cent (100) organismes totalisant plus de deux mille (2 000) unités. Pour réaliser ce mandat, nous nous appuyons sur les autres fédérations régionales.

Pour l'année 2009, la SHQ nous a demandé de mettre l'accent sur les Plans pluriannuels (PPI) et de finaliser l'ensemble des bilans de santé pour décembre 2010. Selon notre évaluation, cet objectif sera atteint.

Le Centre de services ne répondant pas uniquement aux membres de la FOHM, un rapport d'activités sera envoyé à l'ensemble des groupes qui ont signé une entente avec le Centre de services.

Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'île de Montréal

Obtenir un financement de base pour la fédération et, en lien avec le RQOH, défendre et revendiquer un véritable financement de base pour les fédérations.

Bilan : En cours.

Le RQOH a entrepris des démarches visant la bonification du financement de base des fédérations. Avec notre regroupement, nous avons rencontré à deux reprises la SHQ concernant le principe d'équité de financement pour des ressources comparables. Des travaux auraient présentement cours à la SHQ dans le but de bonifier l'enveloppe dédiée aux Fédérations d'OSBL d'habitation.

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA), dont le RQOH est membre et dont la FOHM assume la délégation, a comme principal mandat d'aviser le ministre responsable de la politique d'action communautaire, de qui relève l'application de la politique. Nous poursuivons donc notre revendication de l'application de la politique.

Exercer une vigilance face aux grands développements et **s'assurer que la stratégie d'inclusion soit respectée.**

Bilan : En continu.

Nous maintenons notre participation active à la Table Habiter Ville-Marie, et ce, surtout dans un contexte de développement de grands projets.

Assurer le maintien des unités collectives en faisant un suivi du dossier la SHDM et de sa transformation.

Bilan : En continu.

La SHDM a fait l'objet d'une restructuration et est redevenue une société paramunicipale. Nous poursuivons donc nos démarches cette année.

Augmenter la visibilité des OSBL d'habitation auprès de la population en développant un plan de visibilité.

Une histoire de vie

L'habitation communautaire fait toute la différence dans la vie des aînés.



S'ENGAGER À SOUTENIR
CELLES ET CEUX QUI EN ONT BESOIN



1-866-945-0163 • WWW.HABITATIONCOMMUNAUTAIRE.ORG

Bilan : En cours.

Nous avons travaillé ce dossier avec le RQOH. Une campagne de publicité mettant en valeur les résidences pour personnes âgées a été conçue et sera rendu disponible sous peu.

Les outils dédiés à cette campagne sont :

- ✓ Un dépliant informatif sur les résidences communautaires pour aînés (ci-contre);
- ✓ Publicités imprimées pour journal de quartier ou magazine spécialisé;
- ✓ Une capsule radio de 30 secondes;
- ✓ Un microsite Internet grand public.

Le microsite Internet sera consultable par l'ensemble de la population et permettra aux OSBL-H personnes âgées de plus se faire connaître. En effet, le public pourra faire des recherches dans le répertoire des résidences communautaires pour aînés avec un moteur de recherche par région administrative.

Les 6 maisons de l'OMHM

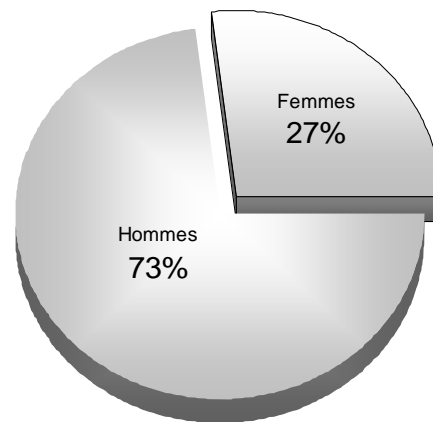


Au 31 décembre 2009, nous avons traité 527 demandes au total. La liste d'attente de la FOHM comptabilisait 333 demandes actives tandis que nous avons retiré 194 demandes au courant de l'année.

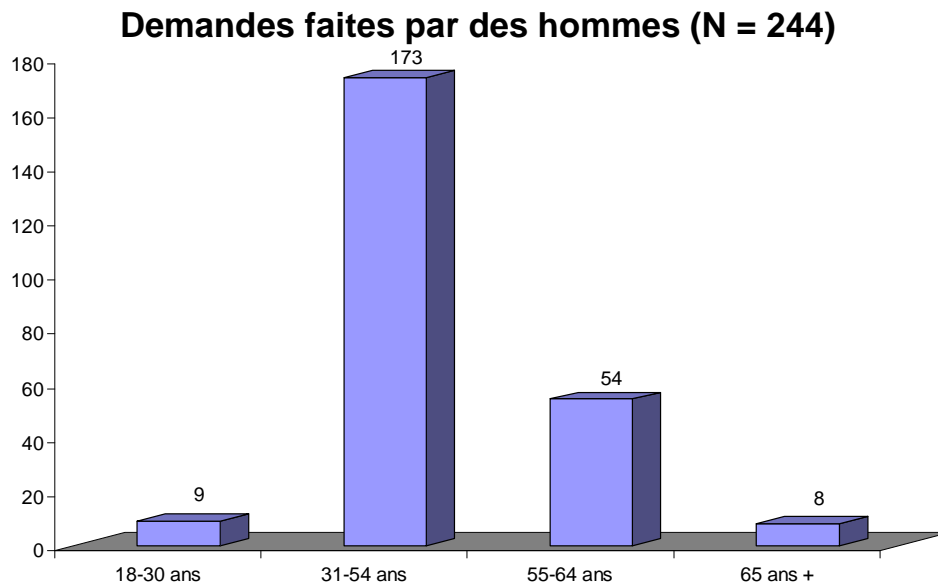
Les demandeur-e-s doivent être patient-e-s car l'attente est maintenant de 3 ans !

Portrait des demandeur-e-s

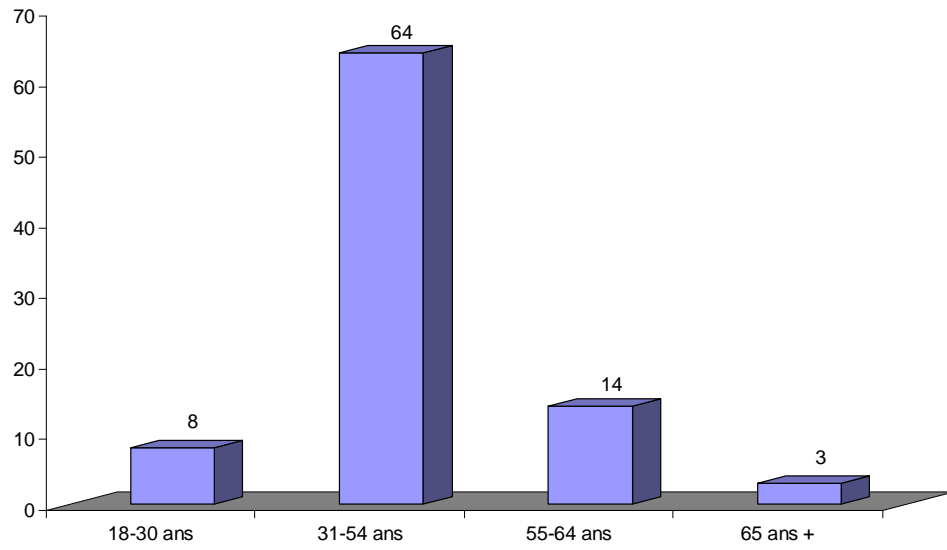
Parmi les 333 demandes actives, nous comptabilisons 244 demandes faites par des hommes et 89 faites par des femmes.



Répartition des demandeur-e-s en fonction de leur sexe et de leur âge

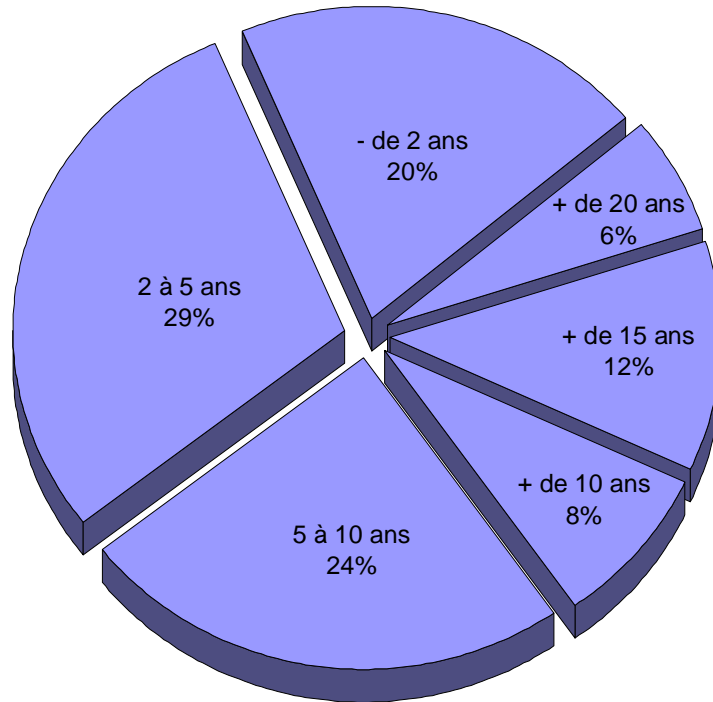


Demandes faites par des femmes (N = 89)

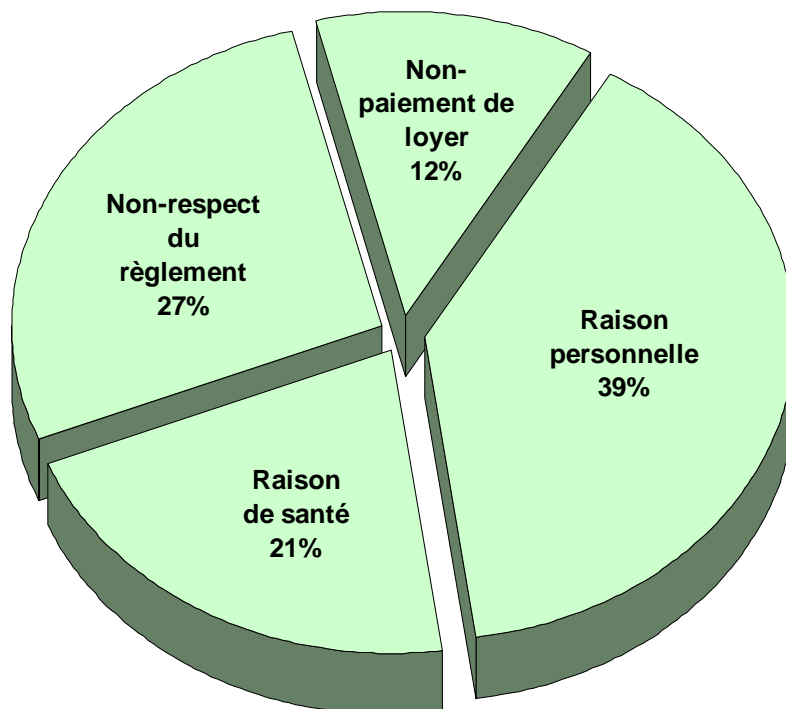


Sexe des locataires

Stabilité résidentielle des locataires



Motifs de départ des locataires



Un autre grand dossier

Projet de recherche « *Chez-soi* »

Le gouvernement fédéral, via l'Agence Fédérale de santé mentale, a déployé un projet de recherche et de démonstration concernant l'itinérance et la santé mentale au Canada. Pour ce faire, cinq grandes villes canadiennes ont été choisies : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Moncton et Montréal.

Un budget de 22 millions a été attribué pour Montréal uniquement et le projet de recherche est présenté par le CSSS Jeanne-Mance et l'Institut Douglas.



Ce projet vise à rejoindre 500 personnes vivant en situation d'itinérance et ayant des problèmes majeurs ou des besoins modérés en santé mentale. La personne aura comme unique obligation d'accepter une visite par semaine. Les groupes sont divisés de la façon suivante : 200 itinérant-e-s avec besoins majeurs en santé mentale et 300 itinérant-e-s avec besoins modérés en santé mentale. On comprend donc qu'à partir d'un programme « *streets to homes* » et « *Pathway to housing* », certains objectifs visent à comparer le logement social au logement en marché privé.

La FOHM a émis plusieurs réserves vis-à-vis de cette recherche au niveau éthique. En effet, nous nous demandions si les personnes étaient strictement vues comme des objets de recherche et si les suppléments au loyer allaient continuer d'être proposés aux personnes après la recherche. En effet, la Ville ne s'est pas engagée à assurer la pérennité du projet, donc à assumer ces 200 suppléments au loyer.

Ces personnes auront-elles à résilier leur bail à la fin du projet ?

De plus, cette recherche nous paraît favoriser la fracture sociale et l'idée d'une société de privilèges. Par l'orientation que prend la recherche en mettant à l'avant-scène le logement privé, nous jouons des aspirations individuelles contrairement à un projet social.

Faudra-t-il comprendre qu'il y aura une formule de logement pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et une formule de logements pour les autres ?

Le logement d'abord existe depuis longtemps ici et nous aurions avantage à poursuivre l'innovation en créant des ponts entre la santé et l'habitation. L'orientation de cette recherche renforce encore une fois l'approche silo si souvent décriée, soit l'habitation avec l'habitation et la santé avec la santé. Nous ne voyons aucune reconnaissance de ce que les groupes d'habitation ont mis de l'avant depuis de nombreuses années : encore une fois, la santé prend toute la place...

Nos principaux lieux d'implication

RQOH



Membre du conseil d'administration du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Les principaux dossiers sont le financement en soutien communautaire, le financement des fédérations, la prise de positions politiques et le fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC).

RAPSIM



Membre du comité logement du Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Les dossiers portent sur la politique en itinérance, l'Agence de santé et des services sociaux, le financement du soutien communautaire et les maisons de chambres.

Table Habiter Ville-Marie

*Habiter
Ville-Marie*

Membre de la table dont les principaux dossiers sont les grands projets de développement de l'arrondissement (Radio-Canada, Hôtel Gare Viger, etc.).

Comité liaison d'itinérance

Membre de ce comité dont le principal dossier est la stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) et les mesures d'urgence.

Table habitation de l'Agence

Le principal mandat de cette table à l'Agence de Santé et des services sociaux de Montréal est de voir à l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social.

<p>1. Regrouper / promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</p>	<p>1.2 Soutenir les OSBL-H.</p>	<p>1.2.2 Soutenir les OSBL-H personnes âgées dans leur démarche de certification et être à l'affût du règlement sur la certification pour les autres organismes.</p> <p>1.2.3 Organiser des rencontres d'échange afin d'élaborer des stratégies dans le dossier du Plan de Sécurité Incendie.</p> <p>1.2.4 Établir le portrait de la place des femmes dans le milieu de l'habitation.</p> <p>1.2.5 Faire le portrait des locataires.</p> <p>1.2.6 Faire le suivi de l'implantation de la phase II sur les ressources résidentielles en santé mentale.</p>	<p>1.2.2. Poursuivre le bilan avec l'Agence et les groupes au niveau de l'avancement des certifications et voir à intégrer et soutenir les nouveaux organismes PAPA. Organiser des rencontres avec les organismes pour personnes seules concernant la certification.</p> <p>1.2.3 Suivre de près l'évolution de ce dossier et voir aux impacts sur les organisations.</p> <p>1.2.4.1 Poursuivre le recensement du nombre de femmes locataires dans les OSBL, plus précisément dans les groupes dédiés aux personnes seules.</p> <p>1.2.4.2 Voir à inclusion de la parité au niveau de l'attribution de logement.</p> <p>1.2.5.1 Finaliser la recherche sur le taux d'effort des locataires et en publier les résultats.</p> <p>1.2.6.1 Travailler avec les responsables des ressources résidentielles et exercer une vigilance par rapport au milieu de l'habitation.</p>
---	---------------------------------	---	---

<p>1. Regrouper/promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</p>	<p>1.3. S'assurer du renouvellement d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire.</p> <p>1.4 Assurer le respect du logement permanent</p> <p>1.5 Revendiquer le maintien du programme Accès Logis Québec.</p>	<p>1.3.3. Maintenir nos pressions pour la reconnaissance d'un financement prenant compte le nombre d'unités.</p> <p>1.3.4 Poursuivre nos revendications auprès de Agence de la santé et des services sociaux.</p> <p>1.4.1 Participer à la Table d'habitation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.</p> <p>1.5.1 Appuyer le RQOH et les partenaires par des rencontres avec la Ville et les partenaires régionaux.</p>	<p>1.3.3.1 Faire des représentations auprès de la Ville, de l'Agence et du MSSS.</p> <p>1.3.4.1 Assurer une présence au CA de l'Agence de Santé.</p> <p>1.3.4.2 Obtenir une enveloppe dédiée au soutien communautaire au niveau régional et viser sa bonification.</p> <p>1.4.1.1 Clarifier le logement permanent versus le logement transitoire et l'hébergement et s'assurer que le soutien communautaire s'adresse spécifiquement au logement permanent.</p> <p>1.4.1.2 Faire le recensement des unités transitoires.</p> <p>1.4.1.3 Faire des rencontres de réflexion sur toutes les différentes notions de baux (glissants, thérapeutiques, etc.) et développer une position commune.</p> <p>1.5.1.1 Mettre à niveau les coûts de réalisation et d'exploitation.</p> <p>1.5.1.2 Appuyer la Ville de Montréal et les partenaires dans leurs revendications.</p>
---	--	---	---

<p>1. Regrouper/promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</p>	<p>1.5 Revendiquer le maintien du programme Accès Logis Québec.</p> <p>1.6 Être vigilants et proactifs dans le dossier du transfert des programmes fédéraux ou des fins de conventions</p>	<p>1.5.2 Bonifier les normes.</p> <p>1.6.1 Soutenir les groupes concernés.</p> <p>1.6.2 Faire des démarches auprès de la SCHL pour augmenter le budget de rénovations des projets 56.1.</p>	<p>1.5.2.1 Maintenir les pressions en lien avec l'ensemble des acteurs.</p> <p>1.5.2.2 Faire des représentations auprès de la Ville de Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).</p> <p>1.5.2.3 Poursuivre nos pressions et appuyer la CMM dans sa revendication d'avoir 75% de logements subventionnés au lieu de 50%.</p> <p>1.6.1.1 Recenser les groupes et planifier les fins de convention.</p> <p>1.6.2.1 Voir avec les groupes les impacts sur le taux d'effort de certain-e-s locataires.</p> <p>1.6.2.2 Voir au maintien des allocations aux loyers.</p> <p>1.6.2.3 Voir au maintien des actifs collectifs.</p>
<p>2. Développer et accroître les activités de la vie associative</p>	<p>2.1 Maintenir et favoriser la communication entre la Fédération et ses membres.</p>	<p>2.1.1 Éditer le FOHM'VOIR touchant les principaux dossiers de l'habitation social et communautaire.</p>	<p>2.1.1.1 Améliorer les connaissances des OSBL sur les différents dossiers les concernant.</p> <p>2.1.1.2 Donner un espace pour et par les organismes.</p>

<p>2. Développer et accroître les activités de la vie associative</p>	<p>2.2 Favoriser l'échange d'expertise entre OSBL-H.</p> <p>2.3 Permettre aux organismes d'être à l'affût des politiques ou orientations</p> <p>2.4 Soutenir les OSBL dans leur besoin de formation.</p>	<p>2.2.1 Voir à la poursuite du comité personnes âgées.</p> <p>2.3.1 Organiser des rencontres avec différents acteurs : Ville, Agence, CSSS ou autres.</p> <p>2.3.2 Organiser au moins deux rencontres sur l'évolution des grands dossiers d'habitation : Accès Logis, normes, SHDM ou santé.</p> <p>2.4.1 Faire la promotion du cartable de formation et de dispenser cette dernière.</p> <p>2.4.2 Favoriser l'échange et l'auto formation avec le projet SPLI</p> <p>2.4.3 Faire un recensement des besoins de formations</p>	<p>2.2.1.1 Échanger l'expertise les « trucs » entre les groupes.</p> <p>2.3.1.1 Favoriser l'appropriation des enjeux et des orientations aux différentes instances des OSBL.</p> <p>2.3.2.1 Orienter la Fédération dans son rôle de représentante sur les positions et dossiers à défendre.</p> <p>2.4.1.1 S'assurer que l'ensemble des groupes reçoive le cartable de formation.</p> <p>2.4.2.1 Soutenir la démarche d'autoformation entreprise par les locataires dans le projet « <i>Ma sécurité au sortir de la rue</i> ».</p> <p>2.4.2.2 Poursuivre la formation sur le soutien communautaire avec les groupes.</p> <p>2.4.2.3 Publier et distribuer la formation sur le soutien communautaire en logement social</p> <p>2.4.3.1 Voir à mettre sur pied des formations continues répondant aux besoins des groupes</p>
--	--	---	---

<p>3. Développer des services pour faciliter la gestion des organismes d'habitation</p>	<p>3.1 Bonifier l'offre de services offerte aux membres.</p> <p>3.2 Implanter et promouvoir le Centre de services.</p>	<p>3.1.1 Poursuivre le programme d'efficacité énergétique</p> <p>3.2.1. Faire la promotion auprès des groupes pour adhérer au Centre de services.</p> <p>3.2.2 Tenir une rencontre-bilan avec les Fédérations concernées.</p>	<p>3.1.1.1 Contacter l'ensemble des OSBL d'habitation membres et non membres que nous n'avons pas rejoints dans les deux dernières années.</p> <p>3.1.1.2 Offrir aux groupes notre soutien au niveau du programme d'économie d'énergie en ce qui concerne les rénovations.</p> <p>3.2.1.1 Terminer l'ensemble des bilans de santé des OSBL du programme PSBLP pour décembre 2010.</p> <p>3.2.2.1 Voir à partager avec les fédérations les connaissances et les besoins de soutien des organismes.</p> <p>3.2.2.2 Évaluer l'impact du Centre de service dans le soutien aux groupes.</p>
<p>4. Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'Île de Montréal</p>	<p>4.1 Obtenir un financement de base pour la fédération</p>	<p>4.1.1 En lien avec le RQOH, défendre et revendiquer un véritable financement de base pour les fédérations.</p>	<p>4.1.1.1 Poursuivre notre délégation du RQOH au conseil d'administration du Regroupement québécois de action communautaire autonome.</p> <p>4.1.1.2 S'assurer avec le RQOH du respect de la politique de l'action communautaire autonome en matière de financement. Obtenir l'entente administrative entre le ministre responsable M. Hamad et le M. Lessard.</p> <p>4.1.1.3 Obtention d'un financement de base comparable au financement des regroupements régionaux du réseau de la santé.</p>

4. Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'Île de Montréal	<p>4.2 S'assurer que la stratégie d'inclusion soit respectée</p>	<p>4.2.1. Exercer une vigilance face aux grands développements.</p>	<p>4.2.1.1 Maintenir notre présence à la table Habiter Ville-Marie.</p> <p>4.2.1.2 Suivre les développements de l'ensemble des grands chantiers.</p>
	<p>4.3 Assurer le maintien des unités collectives</p>	<p>4.3.1 Suivre le dossier la SHDM et de sa transformation.</p> <p>4.3.2. Suivre le dossier des fins de convention de la SCHL.</p>	<p>4.3.1.1 Exiger que la SHDM fasse connaître sa planification.</p> <p>4.3.1.2 Prendre contact avec les groupes concernés et les accompagner, si demande.</p> <p>4.3.2.1 Informer et soutenir les groupes concernés dans la mise à niveau des subventions.</p>
	<p>4.4 Augmenter la visibilité des OSBL d'habitation auprès de la population.</p>	<p>4.4.1 Établir avec les organismes personnes âgées une stratégie de visibilité.</p> <p>4.4.2 Assurer une visibilité des OSBL d'habitations dans les médias.</p>	<p>4.4.1.1 Mettre à contribution le matériel publicitaire national.</p> <p>4.4.1.2 Actualiser le site Internet.</p> <p>4.4.2.1 Se servir de l'actualité pour faire connaître la tenure OSBL d'habitation.</p>

Les nouveaux membres en 2009

Membres actifs :

1. CAP Saint-Barnabé
2. Gestion populaire Saint-Donat
3. Habitations Hélène Desportes
4. Fondation Sérénitas pour la coopération mutuelle
5. Habitations adaptées et accessibles TANGO
6. Logement communautaire Chinois I
7. Manoir Westmount
8. Résidences Omega
9. Société d'entraide SOS OSBL
10. Villa Raimbault

Membres associés :

1. Centre NAHA
2. Dianova
3. Fondation Carrefour du Nouveau Monde
4. Habitations REG inc.
5. Maison l'Exode inc.
6. Habitations Via-Travail inc.
7. Maison Jeun'aide
8. Méta d'Âme
9. Refuge des jeunes de Montréal
10. Société d'entraide Veilleux Inc.
11. Société Élisabeth Fry du Québec

Membres sympathisants :

1. Centre communautaire Sainte-Brigide
2. Parole d'excluEs
3. Programme intervention et recherche Psycauses Inc.

Les membres actifs

(au 31 décembre 2009)

1. À Ciel Ouvert
2. Abri de Pointe-Saint-Charles
3. Accueil Bonneau
4. ACHIM - Porte de l'Amitié
5. ACHIM - Résidence de Lévis
6. Association Canadienne Slave de Montréal
7. Association Iris
8. Association Logement Amitié inc.
9. Bel Âge de Mercier
10. Boulevards de Montréal-Nord
11. Brises de Lachine
12. CAASE
13. CAP Saint-Barnabé
14. Carrefour Familial Hochelaga
15. CEGECOM
16. Centre Communautaire Bon Pasteur
17. Centre Yee Kang
18. Chambreclerc
19. Chambrelle
20. Chambrenfleur
21. Chambreville
22. Chemin de la Côte
23. Chez-Soi Notre-Dame-de-Grâce
24. Citadelle Saint-Ambroise
25. Cité de Sion
26. Cité des Retraités Notre-Dame-du-Foyer.
27. Communauté thérapeutique la Chrysalide
28. Corporation d'habitation La Porte Jaune
29. Demeures Sainte-Croix
30. Demeures Sainte-Croix Phase 3
31. École des Sages
32. Éveil de Pointe-Saint-Charles
33. Fondation Sérénitas pour la coopération mutuelle
34. Fonds dédiés à l'Habitation communautaire
35. Foyer Catholique chinois Phase 1
36. Foyer Catholique chinois Phase 2
37. Foyer hongrois

38. Gérécomm Inc.
39. Gestion populaire Saint-Donat
40. Groupe Entraide Lachine
41. Groupe Logique
42. Habitation communautaire Hélienne de Montréal
43. Habitation de la Visitation
44. Habitation Terrasse Saint-Michel
45. Habitations adaptées et accessibles TANGO
46. Habitations Alexandra
47. Habitations communautaires de la SHAPEM
48. Habitations communautaires de Côte-des-Neiges
49. Habitations communautaires de Verdun
50. Habitations communautaires Loggia
51. Habitations communautaires Notre-Dame-de-Grâce
52. Habitations communautaires Saint-Paul-Émard
53. Habitations d'Aragon-Jogues
54. Habitations de la SHAPEM
55. Habitations Habitœil Rosemont
56. Habitations Hélène Desportes
57. Habitations La Suite
58. Habitations La Traversée inc.
59. Habitations les deux Âges
60. Habitations les II volets
61. Habitations Loge-accès
62. Habitations Negcomburdy inc.
63. Habitations Nouvelles Avenues
64. Habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles
65. Habitations populaires de Parc-Extension
66. Habitations Sherwin
67. HCBO - Maison Donalda Boyer
68. Hébergement Humano
69. Hébergement Jeunesse Le Tournant
70. Île des Amis
71. Jardins d'Eugénie
72. Logement communautaire Chinois I
73. Logement communautaire Chinois II
74. Loges du Mile-End
75. Logi-Pal
76. Logis 12+
77. Logis Phare
78. Ma Chambre inc.

79. Maison Biéler inc.
80. Maison CACI
81. Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve
82. Maison des Beaux Jours
83. Maison l'Accolade
84. Maison l'Océane
85. Maison Lucien-l'Allier
86. Maison Saint-Dominique
87. Maisons Adrianna
88. Manoir Charles-Dutaud
89. Manoir Westmount
90. Mission Old Brewery
91. Montreal Chinese Community Centre Housing Corporation
92. Place Pour Rester
93. Reflet de Pointe-Saint-Charles
94. Regroupement Services Intégrés Propulsion
95. Réseau Habitation Femmes
96. Résidence Alexis Nihon
97. Résidence Aurélie-Cadotte
98. Résidence B'nai Brith House Inc.
99. Résidence de l'Académie
100. Résidence des Sages
101. Résidence Habitœil Montréal
102. Résidence Le Grand Âge
103. Résidence Norma-Mc Alister
104. Résidence Rosalie
105. Résidences Oméga
106. Ressource Habitation de l'Ouest
107. RIL-SOCAM
108. Saint-Patrick
109. Saint-Patrick Development Foundation
110. Société d'entraide SOS OSBL
111. Société d'habitation Allegro
112. Société d'habitation Sans Barrière
113. Studios Ville-Marie
114. Toit Pour Toi
115. Toits de Mercier
116. UNIA
117. Villa Exprès Pour Toi
118. Villa Raimbault
119. Y des Femmes de Montréal

Les membres associés

(au 31 décembre 2009)

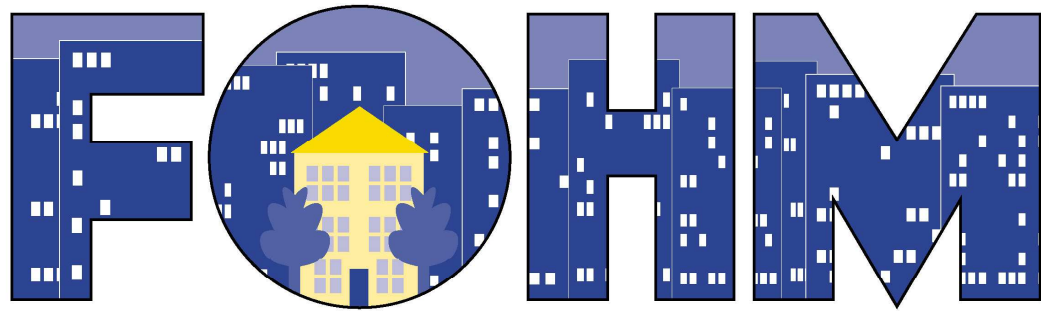
1. Alternat'Elle
2. Armée du salut - Abri d'Espoir
3. Armée du salut - Centre Booth
4. Auberge communautaire du Sud-Ouest
5. Auberge Madeleine
6. Avenue, Hébergement communautaire
7. Bonsecours inc.
8. Bureau Consultation Jeunesse
9. Centre NAHA
10. Corporation Félix-Hubert d'Hérelle
11. Corporation Maison Charlemagne
12. Dianova
13. Dîners Saint-Louis
14. Escale pour Elle
15. Fondation Carrefour du Nouveau Monde
16. Habitations REG inc.
17. Habitations Via-Travail inc.
18. Heberjeune de Parc-Extension
19. Logis Rose-Virginie
20. Logis-RAP
21. Maison Cross Roads
22. Maison du Parc
23. Maison du Père
24. Maison Flora Tristan
25. Maison Grise
26. Maison Jeun'aide
27. Maison l'Éclaircie
28. Maison l'Exode inc.
29. Maison l'intervalle
30. Maison Marguerite
31. Maison Plein Cœur
32. Maison Secours aux Femmes de Montréal
33. Maison Tangente
34. Maisons de l'Ancre
35. Maisons Transitionnelles O3

36. Méta d'Âme
37. Multi-Femmes inc.
38. Passages
39. Passerelle
40. Porte d'or des îles
41. Refuge des jeunes de Montréal
42. Refuge pour Femmes de l'Ouest-de-l'Île
43. Relais des jeunes familles
44. Réseau Habitation Femme - La Chrysalide
45. Résidence Projet Chance
46. Ressource jeunesse Saint-Laurent
47. Rue des Femmes
48. Service d'hébergement Saint-Denis
49. Service d'Intégration à la Communauté
50. Sidalys
51. Société d'Entraide Veilleux Inc.
52. Société Élisabeth Fry du Québec

Les membres sympathisants

(au 31 décembre 2009)

1. Atelier Habitation Montréal
2. Bâtir son Quartier
3. Groupe CDH
4. SHAPEM
5. Habitations Sherbrooke-Forest
6. Fonds pour Toi
7. Maison de quartier le Chez-Nous
8. Option Habitation Québec
9. Centre l'Autre Maison
10. Gérer son Quartier
11. Centre de soir Denise Massé
12. Revue santé mentale au Québec
13. Centre de crise de l'Ouest-de-l'Île
14. Centre Communautaire Sainte-Brigide
15. Écho des femmes de la petite patrie
16. Parole d'excluEs
17. Suivi communautaire le Fil
18. Énergie verte Benny Farm
19. Fondation des aveugles du Québec
20. Association des services de réhabilitation sociale du Québec
21. TRACOM
22. Centre de Crise Le Transit
23. Programme Intervention et recherche Psycauses Inc.
24. Mission bon accueil
25. Pignon sur roues
26. Habitations Pignon sur Roues
27. Inter-Loge Centre-Sud
28. Boulot vers
29. En Coeur, Fondation enfants malades



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Cette assemblée générale est commanditée par

